



# La participation des personnes accompagnées

3-4 avril et 23 mai 2024

(21 heures)

## A qui s'adresse cette formation?

Professionnel·le·s des structures relevant du champ de la lutte contre les exclusions

## Prérequis

Aucun

## Contexte

Depuis la loi de 2002-2, la participation des personnes accompagnées en établissement est encadrée quant à leurs droits et leur expression à travers des documents attendus (contrat de séjour, livret d'accueil...) et des espaces collectifs (conseil de la vie sociale, groupe d'expressions...).

Le principe participatif est à la base de plusieurs leviers de transformation pour permettre l'émancipation individuelle et collective des citoyens et des familles. La participation généralisée et effective des personnes accompagnées vise à ce que chacune puisse contribuer au changement pour faire évoluer la société, acquérir de nouvelles compétences et valoriser son expérience ou encore co-construire avec les professionnel·le·s les réponses aux problèmes.

Cependant, la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté lancée en 2018 identifie que la participation des personnes accompagnées ne se traduit pas aujourd'hui suffisamment dans les faits. Cette formation a pour finalité d'interroger les représentations sociales et de lutter contre les stéréotypes; elle vise à renforcer les compétences des travailleur·se·s sociaux·ales pour répondre aux demandes de participation.

## Objectifs de la formation

- Connaître les enjeux et les conditions de la mise en œuvre de la participation des personnes accompagnées
- Intégrer et renforcer la dimension participative dans sa pratique professionnelle
- Favoriser la production de connaissances et de savoirs liés au(x) parcours des personnes

## Pré-programme

### Séquence 1 :

- Définitions et notions clés de la participation
- Repères historiques et juridiques des politiques sociales
- Les enjeux éthiques pour adapter sa posture professionnelle

### Séquence 2 :

- Les ressources des personnes et leur pouvoir d’agir dans la relation d’accompagnement
- Les outils de communication
- Les observations, l’analyse et la régulation des interactions

### Séquence 3 :

- La créativité : adapter ses outils et sa posture professionnelle
- La régulation émotionnelle
- Relation d’accompagnement et pouvoir : du « faire pour » au « faire avec »

### Séquence 4 :

- Capabilités et pouvoir d’agir : concepts, postures et méthodes (techniques d’animation, croisement des savoirs, conduite d’entretien) appliquées dans la relation d’accompagnement
- Environnement de la personne et réseaux au service du projet : réseaux de solidarité, d’appartenance, coopérations, etc.

## Démarche pédagogique et évaluation

Formation organisée en présentiel. Une approche ludique, pédagogique et interactive est au cœur de cette formation.

Tournée vers les métiers des professionnel-le-s concerné-e-s, la mise à plat des représentations et l’échange collectif à partir des expériences, pratiques et des savoirs de chacun-e seront centraux.

La mobilisation de savoirs plus théoriques a vocation à cadrer le questionnement, étayer l’argumentation, illustrer et approfondir les pratiques et réflexions des professionnel-le-s. Des mises en situation, jeux de rôle et échanges d’expériences seront proposés. Des documents permettant de développer la compréhension et l’analyse des enjeux seront partagés avec les participant-e-s, ainsi que des ressources sonores (témoignages de personnes accompagnées).

Questionnaire d’auto-évaluation de l’atteinte des objectifs, quizz

Une attestation de suivi sera remise à l’issue de la formation.

Calendrier :

**3-4 avril et 23 mai 2024 (3 jours soit 21 heures de formation)**

Lieu de formation :

**Paris ou Porte de Paris**

Intervenant-e(s)

**Consultant-e spécialisé-e**

Coût d’inscription :

**Adhérent fédération : 450 euros par participant-e Non adhérents : 550 euros**

**Pré-inscription en ligne sur :** [https://app.digiforma.com/guest/2911633720/training\\_sessions/1692886/register](https://app.digiforma.com/guest/2911633720/training_sessions/1692886/register)

Une réponse sur la demande de préinscription vous sera adressée au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

N’hésitez pas à nous faire part d’une situation de besoins spécifiques qui pourrait nécessiter l’adaptation de la formation.

### **Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF**

30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil—Organisme de formation : 11752245275

#### **Clotilde HOPPE**

Chargée de Missions Santé – Asile, Réfugié.e.s,  
Droits des Etranger.e.s  
01 43 15 13 93  
[clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org](mailto:clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org)

#### **Elise NOEL-CHEVALIER**

Gestion administrative et référente handicap en  
cas de besoin d’adaptation de la formation  
01 43 15 80 10  
[formation@federationsolidarite-idf.org](mailto:formation@federationsolidarite-idf.org)